

Annexe 1: Correction de la Transcription, Doc. E1/199.1

Original KH: 00917971, p. 69, L. 9 to 00917972, p. 70, L. 6

Reviewed FR: 00917584, p. 81, L. 17 to 00917586, p. 83, L. 5

81

1 Je renvoie à présent ces cinq questions aux accusés, en

2 commençant par M. Khieu Samphan.

3 Je vous en prie.

4 M. KHIEU SAMPHAN:

-----DÉBUT DE LA PARTIE RÉVISÉE-----

5 Je salue le Président, les juges et toutes les personnes ici

6 présentes.

7 Bon après-midi, Monsieur la partie civile, Monsieur Yim Roumdoul.

8 Si j'étais à votre place, je ressentirais la même douleur et le

9 même chagrin.

10 Concernant votre première question, sachez que je n'ai jamais

11 connu votre père. Je n'ai jamais connu M. Yim Sidareth. Je suis

12 profondément désolé de la disparition et de l'exécution violente

13 de votre père.

14 Depuis le moment où j'ai quitté la ville pour me réfugier dans la

15 forêt, j'étais sous la protection des dirigeants khmers rouges,

16 et ce, jusqu'à l'année 1979. Par conséquent, je vivais dans une
enclave qui était séparée des

17 habitants ordinaires. De 1970 à 79, j'ai dû rester à proximité

18 des dirigeants du Kampuchéa démocratique, et de par le rôle qui a
été le mien durant la période du Kampuchéa démocratique, j'ai été épargné et je
n'ai pas été confronté aux actes de brutalité insensés perpétrés par les
dirigeants impitoyables qui ont infligé des douleurs et des souffrances énormes à
la population. En outre, je n'avais pas connaissance de ces actes cruels et
atroces dont les parties civiles sont venues témoigner devant cette Chambre.

20 [14.05.45]

21

Original KH: 00917971-00917972

Reviewed EN: 00917704-00917706

Reviewed FR: 00917584-00917586

Date of Transcript: 30 May 2013

1

3 En réalité, je ne suis pas un idéologue du PCK, mais je maintiens mon idéalisme.

4 C'est cet idéalisme qui m'a poussé, à l'époque, à œuvrer aux côtés du peuple pour reconstruire et développer notre pays, et en particulier pour le défendre .

6 J'en viens à votre deuxième question. Une fois de plus, je vous
7 fais part de mes sincères condoléances. Je condamne vivement ces
8 actes, dont les auteurs doivent être traduits en justice. La
9 punition doit être proportionnelle à la gravité et à la stupidité
10 de ces gens et de leurs crimes.

11 Si je me suis rallié au Kampuchéa démocratique, cela n'a pas été
12 pour tuer des Cambodgiens. J'étais au contraire déterminé à aider, à protéger et à développer notre pays, mais, malheureusement,

15 cela a été un désastre intégral.

16 Concernant votre troisième question, j'ai déjà dit que j'entendais coopérer avec le tribunal dans la

17 mesure de mes capacités et de mes connaissances, en vue de trouver la vérité. C'est pour

18 cela que je mets tout en œuvre pour répondre à chacune des
19 questions posées par les parties civiles. Je suis également prêt
20 à répondre aux questions que me poseront toutes les parties.

21 [14.09.39]

22 J'en arrive à votre quatrième question. Voici ma réponse. Hier,
23 j'ai joint les mains pour présenter mes excuses à Mme Huo
24 Chantha. Par son entremise, je voudrais faire part de mes excuses
25 aux Cambodgiens de tout le pays, lequel a tant souffert sous

1 ce régime. Aujourd'hui, une fois de plus, je tiens à vous faire part
2 de mes plus sincères excuses. Acceptez mes sincères condoléances,
3 ainsi que votre famille. Je pense en particulier à vos parents et
4 aux autres êtres chers que vous avez perdus durant cette période.
5 Je comprends les grandes souffrances que vous avez dû traverser.
6 J'en arrive à la cinquième question. De l'extérieur, les gens ont
7 pu avoir l'impression que j'étais un haut dirigeant. En
8 effet, à l'époque, j'avais un titre imposant. Mais, dans la
9 réalité, je ne disposais d'aucun pouvoir, d'aucune autorité. Je
10 n'étais pas habilité à ordonner l'arrestation de qui que ce fût. Je
travillais tout en haut, de sorte que j'ignorais ce qui se passait sur le terrain,
12 localement, pour les gens ordinaires. Je ne savais pas que des gens
13 étaient victimes de sévices, de supplices et de mauvais
14 traitements. J'ignorais que des gens avaient été arrêtés
15 arbitrairement au niveau local.

16 [14.12.09] ---FIN DE LA PARTIE RÉVISÉE-----

17 Une fois de plus, veuillez accepter mes excuses, que j'exprime du
18 fond du cœur. Même si je n'ai joué aucun rôle dans les organes
19 décisionnels du Kampuchéa démocratique, comme je (sic) l'ai dit
20 ce matin, une pomme pourrie dans un panier fait pourrir toutes
21 les pommes du panier. En réalité, je ne suis pas une pomme
22 pourrie car je n'ai pas commis ces crimes odieux. Les auteurs de
23 ces crimes doivent être les gens les plus stupides qui soient. Je
24 ne peux imaginer comment quelqu'un a pu commettre des crimes
25 aussi graves.